

TOUS ENSEMBLE

L'info locale

Novembre 2018

SOMMAIRE

Éboueurs : une longue bataille.....	p2
NBI : coup de rabot sur les droits.....	p2
RIFSEEP : harmonisation par le bas.....	p3
.....	p3
Indemnité kilométrique vélo.....	p4
Nettoisement : caniches du centre et rats des quartiers..	p4
Ressources humaines : des administratifs en action..	p4

...

ÉDITORIAL

Dans ce bulletin, vous découvrirez des situations au travail qui peuvent faire écho à ce que vous vivez au quotidien dans votre service :

- ➔ des manques de moyens matériels et humains
- ➔ des réorganisations incessantes aux méthodes floues
- ➔ des charges de travail en constante augmentation
- ➔ du management autoritaire ou l'absence de management (quel est le pire quand on sait que le résultat est le même ?)
- ➔ une perte de sens et du mal être au travail pour de nombreux agents...

Bref, un grand écart entre le discours de la Maire-Présidente et la réalité quotidienne de chacun, de l'agent de terrain aux cadres encadrants.

Ne restez pas seuls avec vos interrogations !

Ensemble, avec la CGT, nous pouvons influencer sur les choix de la collectivité :

- Arbre aux Hérons ?
- Ou un service public de qualité pour tou.te.s ?

A nous de choisir !

EBOUEURS

Une longue bataille pour améliorer les conditions de travail

En mars 2017, l'administration a imposé la fin du « fini-parti » aux éboueurs de Nantes Métropole et annoncé en même temps la suppression de 24 postes.

La CGT et les agents avaient d'emblée alerté sur les conséquences de ces décisions prises à la va vite :

Ce n'est pas contre la fin du « fini-parti » que les agents se sont mobilisés mais contre la suppression des postes et la dégradation massive de leurs conditions de travail.

Les éboueurs n'ont pas fait « la grève du zèle », comme nos élus l'ont martelé dans la presse ; ils se sont bornés à appliquer les recommandations de sécurité de la CNAM (R437), à savoir :

- **Pas de collecte en bilatérale** dans une rue à double sens,
- **Tirer un seul bac** à la fois,
- **Contrôler le contenu des bacs** pour vérifier la qualité du tri effectué par les habitants,
- **Ne pas collecter des sacs posés au sol** à côté des bacs, les bennes n'étant pas adaptées à ce type de collecte,
- **Eviter de courir**, seulement marcher. Conséquence : c'est plus long car il faut sans arrêt monter et descendre du marche-pied de la benne, au lieu de courir à côté du camion,
- **Respecter les temps de pause**. Pendant que les rippeurs (les 2 personnes à l'arrière de la benne) étaient en pause, certains chauffeurs allaient vider la benne à l'usine pour reprendre le circuit au plus vite. Désormais, respecter les pauses sur ces circuits augmente, de fait, le temps du circuit.

Résultat : entre le 1er octobre 2017, date d'application et avril 2018, ce qui avait été annoncé par la CGT s'est produit. Les déchets se sont accumulés en ville et l'administration a été obligée d'embaucher 20 auxiliaires, après avoir supprimé 24 postes d'agents titulaires ! Et ces vingt auxiliaires ne suffisent toujours pas à retrouver un service public de qualité.

La collectivité est donc seule responsable de cette situation ! Actuellement, des tournées ne peuvent toujours pas être achevées. Les agents vivent une perte de repère et de sens au travail, la prise en compte de l'usure professionnelle n'a pas évolué.

Aujourd'hui, la CGT se bat pour reconstruire, dans cette direction, un service public de qualité.



NBI DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

Coup de rabot sur les droits

La collectivité a lancé en mai 2017 un « chantier prioritaire » concernant la NBI QPV (nouvelle bonification indiciaire quartier prioritaire politique de la ville) justifié selon elle par la réforme des quartiers prioritaires de 2015. Cette réforme nationale a revu le nombre de quartiers prioritaires.

Saisissant cette réforme, la collectivité a supprimé ou transformé la NBI QPV d'environ 400 agents alors même que nombre de ces NBI avaient été obtenues suite à des mobilisations.

Dès le départ, la CGT a dénoncé les conditions de cette concertation : diaporama flou, chiffres faux, documents non remis, refus de transmettre la liste des postes impactés et des établissements municipaux éligibles à la NBI, refus de négocier l'attribution pour les agents travaillant à proximité immédiate des QPV.

Plutôt que des critères négociés en toute transparence, la collectivité a clairement fait le choix d'une attribution au cas par cas, de fait, injuste.

Après de nombreuses actions (réunions d'information, tracts, réunions avec l'administration, accompagnement individuel), la CGT a obtenu le recul de l'administration pour de nombreux agents et parfois pour des équipes entières ainsi que la rétroactivité sur plusieurs années pour une partie des agents.

La municipalité a instauré une IMR (Indemnité Maintien de Rémunération) non dégressive pour les agents qui percevaient la NBI QPV. En revanche, ce sont désormais les nouveaux recrutés qui subissent cette perte de NBI.

Pour l'administration, la NBI QPV est « un chantier terminé ». Et bien pas du tout pour la CGT qui réclame le rétablissement des NBI supprimées et un vrai travail de concertation pour les agents qui la revendiquent.

Les émeutes urbaines de juillet 2018 ont montré qu'un service public de qualité est indispensable dans les quartiers prioritaires. **Ce service public passe aussi par une reconnaissance des fonctions spécifiques des agents mobilisés et le respect de leurs droits dans un Etat de droit !**

RIFSEEP cadres A

L'harmonisation par le bas !

Suite à la réforme PPCR (Parcours Professionnels Carrières Rémunérations) ayant pour effet, entre autres, d'allonger la durée de la carrière, chaque collectivité devait transposer son régime indemnitaire pour rentrer dans le cadre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Pour les cadres A, des pseudo-réunions de concertation ont été réalisées à marche forcée avec les organisations syndicales et quelques directeurs. L'autorité territoriale prétendait vouloir atteindre les objectifs suivants, dans un cadre de budget contraint, comme d'habitude :

- Équité homme/femme
- Reconnaissance de la responsabilité exercée
- Harmoniser les politiques salariales entre Nantes et Nantes métropole

Propositions de l'administration :

- ♦ Intégration de la « NBI* 25 points » versée aux attachés dans le RI fonction,
- ♦ RIFSEEP découpé en RI grade + RI fonction, celui-ci versé 11 mois sur 12 et de plus soumis au présentiel : agents pénalisés en cas de maladie, d'autorisation spéciale d'absence...
- ♦ Baisse du RI grade ingénieur et faible hausse des RI des autres filières pour « tendre » vers l'équité,
- ♦ Arrêt de l'indexation du RI sur chaque échelon pour les ingénieurs,
- ♦ Renforcement de la fonctionnalité par un RI fonction adossé à la fonctionnalité et favorisant les fonctions d'encadrement au plus haut de l'organigramme,
- ♦ Fin de ne recevoir sur l'engagement d'un calendrier précis,
- ♦ Création du RI de grade le plus faible de tous pour la filière médico-sociale (ASE, EJE...)

Les revendications de la CGT :

- ↔ ♦ Intégration de la « NBI* 25 points » dans le RI grade en totalité car non liée au présentisme,
- ↔ ♦ RIFSEEP non soumis au présentiel pour éviter la double peine (à la fois malade et moins payé),
- ↔ ♦ Maintien du RI grade des ingénieurs : non à l'harmonisation par le bas d'une filière à près de 50 % féminine,
- ↔ ♦ Maintien de l'indexation RI,
- ↔ ♦ Supprimer la fonctionnalité et ne pas adosser le RI fonction à la fonctionnalité,
- ↔ ♦ Calendrier précis de rattrapage RI attachés et autres filières sur celui des ingénieurs pour équité des filières,
- ↔ ♦ Revalorisation du RI de grade sur celui des attachés.

*NBI : nouvelle bonification indiciaire de 117,16 € par mois versés aux seuls attachés NM suite à leur mobilisation de 2006.

La CGT, en intersyndicale, a organisé des réunions d'information avec les agents et déclenché des grèves les 14 et 17 novembre 2017, jours du Comité Technique : plus d'une centaine de cadres A rassemblés ont obtenu le report du dossier.

Au 2^{ème} CT, l'administration a intégré la totalité de la NBI dans le RI grade des attachés et autres filières et a limité le montant transféré de RI grade vers le RI fonction pour les ingénieurs.

Ces avancées ne sont certes pas suffisantes, mais **sans la lutte collective des agents avec la CGT, rien n'aurait été obtenu !**

TRAJET DOMICILE TRAVAIL

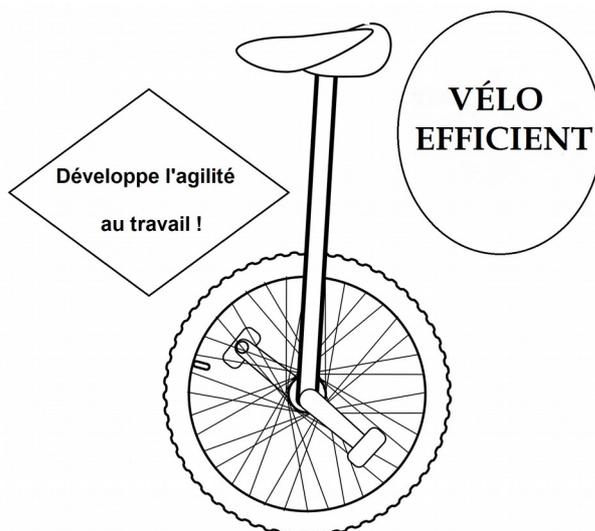
Indemnité vélo à 25 cents/km

Suite à différentes initiatives, notamment de la CGT [cf notre tract de mars 2015], la collectivité s'est enfin engagée à attribuer l'indemnité kilométrique Vélo. Cette indemnité concerne les agents réalisant habituellement tout ou partie de leur trajet domicile travail à vélo.

La CGT a déjà épinglé la collectivité pour cette mise en œuvre en mode "vitesse de l'escargot". Du reste, des collectivités voisines comme Saint-Herblain, Orvault, Saint-Nazaire nous ont précédé. Sur l'Intranet le 1^{er} octobre dernier, la collectivité précise la procédure aux agents éligibles. Cette mesure incitative va permettre de préserver l'environnement tout en favorisant la pratique d'une activité physique.

C'est bon pour la santé des agents !

UNE ATTACHÉE QUI FAIT
DES MISSIONS
D'INGÉNIEURS !



NETTOIEMENT

Caniches du centre et rats des quartiers ?

Du fait de l'urbanisation galopante et de l'augmentation de la population, les besoins en matière de propreté de l'espace public augmentent en proportion.

Face à l'inaction de la collectivité, les agents du nettoyage se sont donc mobilisés en intersyndicale dès 2016, pour exiger des moyens humains et matériels supplémentaires indispensables.

Le jour du séminaire du nettoyage, les agents ont fait grève et sont restés mobilisés avec la CGT.

Enfin, au printemps 2018, un plan propreté a été annoncé par Madame la Présidente mais **cantonné uniquement au centre ville de Nantes** (touristes, population aisée...) avec 6 postes de titulaires créés.



Une brigade de contrôle tri, **de 6 agents seulement pour l'ensemble du territoire de la métropole nantaise** va se mettre en place à partir du 1^{er} janvier 2019, mais c'est insuffisant pour résoudre les problèmes subsistants sur la plupart des pôles avec à la clé des privatisations de missions. La CGT s'engage au côté des agents à ce que tous les métropolitains aient la même qualité de service public.

ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES

Des administratifs en action pour une juste reconnaissance

Lors d'une énième réorganisation dans cette direction, des agents administratifs (C et B) ont fait appel à la CGT pour en contester les conditions :

- Des agents de catégorie C mal informés et dont l'expertise n'est pas reconnue,
- Des charges de travail en augmentation (impôt à la source...),
- Une non reconnaissance des tâches de B effectuées par les agents C,
- Une obligation de re-postuler rapidement sur des postes aux contours non définis.
- Suite à la réunion d'information CGT, un courrier, préalable au dépôt d'un préavis de grève, adressé à la Présidente, a permis d'obtenir une rencontre avec une délégation d'agents, avant le comité technique de mai dernier.



Des délais supplémentaires pour le repositionnement des agents ont été gagnés, une rencontre spécifique « rémunérations » a été organisée et des promesses de concertation à venir ont été formulées par l'administration.

Rendez-vous est pris pour de futures réunions d'information !

FIER-E-S !
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !

Syndicats CGT et CGT UFICT

Élections professionnelles Fonction publique territoriale

6 DÉCEMBRE
2018

JE VOTE CGT

Nantes Métropole | 8 rue Emile Péhant | 44000 Nantes

Mairie, CCAS, SMANO, ESBANSN | 16 rue du Moulin | 44000 NANTES